

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Le Préfet

Fort-de-France, le 25 novembre 2013

Monsieur,

Ce matin, lors de l'entretien que vous a accordé André PIERRE-LOUIS, secrétaire général adjoint en charge des affaires économies, en compagnie d'Eric LEGRIGEIS, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, vous avez fait part des difficultés de certains artisans des travaux publics au regard du paiement des charges sociales et fiscales, et des retards dans les délais de paiement aux entreprises.

Comme il vous a été indiqué, l'examen des situations individuelles ne peut se faire que sur la base d'éléments nominatifs précis, au regard desquels des réponses pourront, le cas échéant, être apportées, au regard des dispositifs et règles en vigueur. Par ailleurs, dans le cadre des travaux sur le haut-conseil de la commande publique, qui associe l'État, les collectivités et les professionnels du secteur du BTP, la question des délais de paiement fait l'objet d'un groupe de travail dédié.

Le directeur régional des finances publiques et le directeur de la CGSS m'ont confirmé qu'ils sont prêts à examiner les situations individuelles, sous réserve que tous les éléments utiles leurs soient fournis. Ils m'ont précisé, au demeurant, ne pas avoir été saisis en ce sens par votre organisation.

Aussi, je ne puis que vous inviter de nouveau à lister les entreprises en difficulté dont vous avez connaissance, et à me les communiquer dans les meilleurs délais. Ces situations individuelles feront l'objet d'un examen attentif par la DRFIP et la CGSS avant toute autre initiative, en vue d'un passage, dans un délai de 15 jours, devant la commission consultative des chefs de services financiers.

Afin d'engager ces travaux rapidement, il est nécessaire que je dispose de ces éléments d'ici la fin de cette semaine.

Bien évidemment, pour que ces démarches puissent être conduites, le retour à la sérénité et au bon ordre est nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général de la préfecture

Philippe MAFFRE

M. Franck MOGADE
Président de la CNATP de Martinique